

survenu s'il y avait eu mise aux voix. Le Gouvernement aurait convoqué ses cohortes obéissantes et nous aurions eu le résultat ordinaire. Nous avons fait connaître notre opposition à la mesure dans nos discours et lorsque celle-ci a été appelée à subir la troisième lecture, le compte rendu atteste qu'elle a été adoptée sur division.

L'hon. M. Fournier: Pas en deuxième lecture.

M. Fleming: Si le très aimable ministre des Travaux publics veut se donner la peine de consulter le compte rendu et de lire les discours prononcés en cette occasion par l'honorable député de Kamloops et par votre serviteur, ce qui lui arrive sans doute rarement...

L'hon. M. Fournier: Pas vos discours à vous.

M. Fleming: ...il ne croira certainement plus qu'il n'y a pas eu alors d'opposition, comme il semble le croire en ce moment. Dans chaque cas, il peut m'en croire, il y a eu de l'opposition.

Nous en venons à 1952. Le ministre de la Justice, parlant encore une fois de cette mesure,—cela se passait il y a six semaines,—a dit qu'il n'y avait pas eu opposition à la loi, qu'elle aurait été adoptée unanimement en 1952.

L'hon. M. Garson: Ce n'est pas le cas?

M. Fleming: C'est absolument contraire aux faits.

L'hon. M. Garson: Avez-vous voté contre à ce moment-là?

M. Fleming: Je n'ai pas le droit de dire que le ministre de la Justice cherche à exposer les choses d'une façon contraire aux faits. Ce ne serait pas parlementaire, mais je dis au ministre...

L'hon. M. Garson: Je pose simplement une question légitime.

M. Fleming: ...qu'il se trouve, en somme, en parlant comme il le fait, à dénaturer les faits. S'il persiste à le faire même après qu'on lui a signalé la vérité,—comme cela a déjà été fait,—il faudra qu'il en souffre les conséquences.

M. Brooks: A-t-il voté en faveur de cette loi?

M. Fleming: On a déjà raconté, monsieur le président, ce qui s'est passé en 1952. Vous le savez très bien. Apparemment, le seul qui n'en sait rien à l'heure actuelle est le ministre de la Justice. Tous les autres savent parfaitement bien ce qui s'est passé. Le chef de l'opposition a prononcé un discours énergique contre cette mesure, un discours très énergique. Avant de se prononcer catégorique-

[M. Fleming.]

ment, je prierais le ministre de la Justice de se renseigner sur les faits qui ont été exposés à la Chambre, sur le fond et la portée de la déclaration faite à la Chambre par le chef de l'opposition, déclaration par laquelle il critiquait énergiquement le bill, s'y opposait carrément et indiquait très nettement que l'opposition se proposait de voter contre.

Quant à ce qui s'est passé à la fin, le compte rendu est très clair à ce sujet. A six heures, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre avait la parole et il a proposé qu'on interrompe le débat jusqu'après le dîner. A la page 2747 du *hansard*, on peut constater que la Chambre a suspendu la séance alors que l'honorable député n'avait pas encore prononcé la moitié de son discours. Si l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre était ici, je dirais qu'il n'est pas tout à fait dans ses habitudes de raccourcir ses observations dans une situation de ce genre et j'ai déjà dit à la Chambre que j'assume la responsabilité personnelle de ce qui s'est passé, parce qu'il devait y avoir mise aux voix. Je devais succéder à l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre dans ce débat. L'honorable député m'a fait savoir à six heures qu'il parlerait encore pendant quelques minutes. Sauf erreur, je suis entré à la Chambre quatre ou cinq minutes après 8 heures, et j'ai constaté avec stupéfaction que le député de Winnipeg-Nord-Centre avait terminé ses observations qui tiennent en une seule colonne, comme on le verra à la page 2747 du *hansard*, que j'ai déjà mentionnée, c'est-à-dire qu'il avait fini quelques secondes avant mon entrée ici. C'est pour cette seule raison que la mesure a été adoptée à ce moment-là. Le hasard des circonstances y a concouru et j'assume responsabilité pleine et entière à cet égard.

L'hon. M. Fournier: N'y avait-il personne, de votre côté, pour poursuivre le débat?

M. Fleming: Je suis entièrement responsable de ce qui s'est produit. Puisqu'il est question de haches, j'affirme qu'il est grand temps de tailler à coups de hache dans ce fouillis de faits dénaturés et travestis que nous a présenté, aujourd'hui encore, le ministre de la Justice. Le ministre s'est tourmenté aujourd'hui. Nous n'avons pas besoin des commentaires de la *Saturday Night* pour mesurer jusqu'à quel point le ministre de la Justice est un homme tourmenté. S'il l'était assez avant cet après-midi, il l'est devenu amplement depuis; il a certes pêché en eau trouble cet après-midi.

L'hon. M. Garson: On me permettra peut-être de nier que je sois un homme tourmenté. Chose certaine, je suis fort amusé en ce moment.